

TULLE, le 23 décembre 2014

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)**

*Secrétariat Général  
SM/CL*

**Arrêté du 23 décembre 2014**

N° 99- Arrêté portant approbation d'un contrat de prêt multi -périodes de 272 300 € sur le budget Ville souscrit auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin - Echéances Trimestrielles - Durée 20 ans.

N° 100 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 3 335,80 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 12 octobre 2012, dans différents bâtiments municipaux de la Ville de Tulle.

N° 101 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant N° 10 à la convention d'occupation de locaux sis Immeuble Turgot 2, rue de la Bride à Tulle, par l'Association Amnesty International (Montant du loyer annuel 167,87 €).

N° 102 - Arrêté portant approbation d'un contrat de 92 800 € sur le budget Restauration souscrit auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin - Echéances Trimestrielles - Durée 25 ans

N° 103 - Arrêté portant approbation d'un contrat de 223 800 € sur le budget Eau souscrit auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin - Echéances Trimestrielles - Durée 25 ans

N° 104 - Arrêté portant approbation d'un contrat de prêt de 583 700 € sur le budget Assainissement souscrit auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin - Echéances Trimestrielles - Durée 25 ans

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR